

Et serait-ce trop présumer de demander à l'Académie de Lyon, gardienne des traditions locales et du culte des lettres, de prêter son haut appui à un projet dont la réalisation ferait honneur à la cité autant qu'à la Compagnie?

Auguste BLETON.

A la suite d'une première lecture de cette notice, faite en séance du 21 juillet 1899, l'Académie a voté la prise en considération et nommé une commission chargée d'étudier la proposition.

